

Le Bureau s'est réuni le 13 septembre 2018, sur convocation du Président en date du 07 septembre 2018.

Présents.es : F. CHARTREUX, J.P. COUTEAU, L. GUYOT, R. SILLAIRE, O. HEYOB, R. ARNOULD, J. BOCANÉGRA, G. LIOUVILLE, E. PAYEUR, J.L. CLAUDON, C. ASSFELD LAMAZE, J.L. STAROSSE, D. PICARD, C. THERMINOT, P. HENNEBERT

Excusé.e.s.: P. MONALDESCHI, A. HARMAND, K. JUVEN

**BU 2018- 19 – DOMAINE ET PATRIMOINE (3.3) – PRECISION DU TARIF DE MISE A DISPOSITION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS COMMUNAUTAIRES**

Par délibération du Bureau de la Communauté de Communes Terres Toulouises en date du 1<sup>er</sup> février 2018 le coût de location mensuel au m<sup>2</sup> du siège de la Communauté a été fixé à 5,00 € à compter du 1er janvier 2018 pour l'Espace Info Énergie (EIE),

Ce tarif a vocation à s'appliquer à l'ensemble des locataires pour chacun des bâtiments des services publics communautaires (siège, bâtiment technique, section administrative du bâtiment d'honneur, maison du tourisme...).

En conséquence, il convient de :

- Fixer le coût de location mensuel au m<sup>2</sup> des bâtiments des services publics de la Communauté de communes Terres Toulouises à 5,00 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**